

2014/6194 - PALAIS DES SPORTS DE GERLAND - GRATUITE DE SA MISE A DISPOSITION DANS LE CADRE DE MANIFESTATIONS PROGRAMMEES DE JANVIER 2014 A MARS 2014 (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 16 décembre 2013 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« Par délibération du 16 mai 2011, vous avez approuvé la mise en application d'un nouveau contrat d'occupation temporaire du Palais des Sports de Gerland et d'une nouvelle tarification opposable aux organisateurs de manifestations suivant les espaces mis à disposition dans cet équipement municipal.

Je vous rappelle que ce contrat général comprend le contrat de location ainsi que les différentes pièces suivantes : cahier des charges de sécurité et annexes/règlement intérieur/fiche de renseignements techniques et annexes/état des lieux.

Chaque saison, je vous propose, à titre exceptionnel, d'accorder la gratuité du Palais des Sports de Gerland à des organisateurs de manifestations afin qu'ils puissent prendre en charge l'événement dans les meilleures conditions possibles.

De janvier 2014 à mai 2014, ont été et seront programmées des manifestations présentant un intérêt public local, ci-après énumérées, et pour lesquelles je vous demande d'accorder la gratuité du Palais des Sports, chaque mise à disposition ayant été valorisée :

Nom de la manifestation	Organisateur	Grand Palais des Sports de Gerland	Petit Palais des Sports de Gerland	Date de la manifestation	Nb jours montage	Nb jours avec public	Nb jours démontage	Valorisation de la mise à dispo. équivalente à :
Championnats de France Seniors-Juniors de taekwondo	Fédération Française de Taekwondo	X		8/02/2014 et 9/02/2014	2	2	0	4 824,00
Loto 2014	Olympique Lyonnais Animation	X		23/02/14	0	1	0	2 400,00
Championnat de France Juniors de judo	Ligue Rhône-Alpes de Judo	X		29/03/2014 et 30/03/2014	1	2	1	4 824,00

Critérium National Vétérans de taekwondo	Fédération Française de Taekwondo	X		26/04/14	1	1	1	3 384,00
Open International de Cheerleading & Dance	Spirit Academy Cheer & Dance	X		24/05/14	1	1	1	3 384,00
Championnat de France de futsal 1ère Division Lyon Footzik/Cannes	Lyon Footzik	X		31/05/14	3	1	1	4 824,00

Vu l'avis émis par le Conseil du 7^e arrondissement ;

Où l'avis de sa Commission Jeunesse, Sports et Vie associative ;

DELIBERE

La gratuité du Grand Palais des Sports de Gerland est accordée aux organisateurs de manifestations suivants : Fédération Française de Taekwondo, Olympique Lyonnais Animation, Ligue Rhône-Alpes de Judo, Spirit Academy Cheer & Dance, Lyon Footzik, conformément au tableau ci-dessus.

(Et ont signé les membres présents)
 Pour extrait conforme,
 Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

T. BRAILLARD